

Arab Tunisian Lease « ATL »

Société Anonyme au Capital Social de 32.500.000 DT, Identifiant unique au registre National des Entreprises
492439 N

Siège Social : ENNOUR BUILDING -CENTRE URBAIN NORD, 1082 TUNIS MAHRAJEN

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société ARAB TUNISIAN LEASE « ATL » sont invités à assister à l'assemblée générale Ordinaire qui se tiendra **le jeudi 08/04/2021 à 9h 30 mn** et suivant à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2020.
3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes individuels, consolidés de l'exercice clos le 31/12/2020 et sur les opérations visées par les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales
4. Examen et Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice Clos le 31 décembre 2020.
5. Approbation des conventions visés par les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales
6. Quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.
7. Réaffectation, en résultats reportés, de réserves pour réinvestissements exonérés devenus disponibles
8. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
9. Fixation des jetons de présence à servir aux administrateurs au titre de l'exercice 2020
10. Nomination des membres du Conseil d'Administration ;
11. Nomination d'une conseillère auprès du conseil d'administration
12. Désignation des commissaires aux comptes ;
13. Autorisation d'émission d'emprunts obligataires.
14. Pouvoirs pour les formalités.

Pouvoirs pour les formalités Les documents destinés à l'assemblée générale sont à la disposition des actionnaires au siège de la l'ATL, dans les délais légaux.